

# MASTER 2 SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

## PARCOURS-TYPE INGENIERIE DE LA TRANSITION DES TERRITOIRES



- **Titre du cours :** Politiques urbaines, urbanisme et transition
- **Programme :** Master 2 Sciences Économiques et Sociales, parcours-type Ingénierie de la transition des territoires
- **Crédits ECTS :** 3
- **Langue d'enseignement :** Français
- **Modalité pédagogique :** Présentiel
- **Total heures :** 15h en 2022-2023 (22h en 2023-2024)
- **Heures CM :** 12h (15h en 2023-2024)
- **Heures TD :** 3h (7h en 2023-2024)
- **Heures de travail personnel par étudiant :** 10h
- **Responsable de la formation :** Pascal Roggero
- **Responsable du cours :** Benoit Boldron
- **Chargé de TD :** Benoit Boldron

### DESCRIPTION

- **Présentation :**

Appréhender les documents de planification qui définissent les orientations stratégiques du développement des villes : urbanisme / environnement / habitat / mobilités

- **Lien avec le programme :**

En quoi est-il pertinent au sein des autres cours ?

Le cours s'articule avec les autres cours de l'UE3, notamment « transition des territoires ruraux ». En effet le cours est notamment centré sur la question du développement des villes, des métropoles. De la gouvernance politique qui l'anime et des documents stratégiques qui l'encadrent.

Ce cours est positionné en début de 1<sup>er</sup> semestre

Il vise à introduire les notions d'articulation entre les différents de planification qui régissent le développement urbain, permettant ainsi de consolider les compétences de spatialité.

Ce cours vient en continuité du cours UE10, situé en Master 1 dénommé « Acteurs et dynamique de la transition »

Après des éléments de présentation générale, les étudiants sont amenés à décrypter un document de planification et de l'appliquer sur un cas concret.

- **Objectifs d'apprentissage :**

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :

- Comprendre les enjeux planification urbaine
- Appréhender les enjeux de participation citoyenne
- Etre force de proposition dans un projet de développement en milieu urbaine
- Mettre en œuvre en une démarche de maîtrise d'usage
- Présenter un oral de restitution de leur travail avec un vocabulaire précis

- **Compétences transverses :** Travail en groupe, compréhension de documents cadre juridique

- **International**  
Y a-t-il une dimension internationale dans le cours ?  
Non
  
- **Responsabilité sociale et environnementale**  
Y a-t-il une dimension RSE dans le cours ?  
Non

- **Prérequis :**

Que faut-il maîtriser avant de commencer ce cours-là ?

Compréhension de l'organisation territoriale française, articulation entre les collectivités, enjeux d'un développement cohérent entre milieu urbain et rural

Maîtrise du français, des logiciels de présentation type power point.

- **Contenu, organisation :**

N° de session / Titre / Brève description :

Le premier cours permet de comprendre le contexte historique et juridique dans lequel s'inscrivent les documents de planification, de comprendre l'articulation souhaitée entre ces documents ; et cela dans le contexte de décentralisation française.

Ensuite, les cours sont organisés en pédagogie inversée, lors desquels les étudiants sont amenés à présenter leurs propositions sur un projet de développement, à travers un document de planification. Pour cela ils commencent par expliquer les enjeux du document de planification choisi.

Un complément d'information est apporté ensuite par le professeur.

Le cours intègre aussi des serious games permettant de prendre pleinement conscience de la place de « l'habitant » dans le développement territorial, notamment en milieu urbain.

Le TD est constitué par une visite de terrain, dans un nouveau quartier de la ville, afin d'appréhender les enjeux de la maîtrise d'usage. C'est aussi l'occasion d'avoir le témoignage et l'expertise de 3 acteurs différents gravitant autour du projet.

Quels documents sont mis à disposition des étudiants ? Par quel biais ?

L'ensemble des documents nécessaires sont accessibles en ligne (documents de planification du projet concerné).

Des aides synthétiques sont accessibles aussi sur des sites comme le CEREMA

- **Modalités d'évaluation :**

Contrôle continu/terminal. :

Une évaluation orale décomposée en 2 critères d'évaluation :

- 10 points sur la compréhension – présentation du document de planification
- 10 points sur la pertinence des propositions de développement faites

Type d'évaluation :

- Oral en groupe de 4 à 5 étudiants.
- Évaluation réalisée par le Professeur

- **Bibliographie :**

Thierry Paquot : *Mesure et démesure des villes*, CNRS éditions, 2020

Xavier Desjardins : *Planification urbaine – la ville en devenir*, Armand Colin, 2020

Nicolas Soulier : *Reconquérir les rues*, Eugen Ulmer éditions, 2012

Recueil, *Réussir la planification et l'aménagement durable*, Le moniteur, 2013

Ariella Masbounji : *La ville pas chiente*, Le Moniteur, 2022

*Clause de non-responsabilité*

*Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.*